



## Ma belle-mère a t'elle le droit?

-----  
Par minella

bonsoir,

je m'appelle madame Minella,j'ai vécu chez ma belle-mère pendant 4 ans et pour des raisons de santé j'ai du partir précipitement de chez elle. Et depuis sa famille nous harcèle pour récupérer nos affaires au plus vite.

J'ai discutée avec d'autres forum qui m'ont dit de faire une LRAR; Et ensuite ils m'ont dit qu'elle avait le droit de nous dire de débarasser nos affaires au plus vite; sa famille détériore nos affaires: la balançoire cassée et nos affaires mis en piteux état dans son cabanon.

a t'elle le droit même si elle est chez elle?

Que dois-je faire pour protéger nos affaires?

-----  
Par jury34

Bonjour,

Je pense que vous devriez pouvoir récupérer vos affaires en l'état normalement ...

Cordialement

-----  
Par minella

apparament non car j'ai des photos pour prouver qu'elle a deteriorer ns affaire et mele la famille et des voisins our nous harcelé.

Si je me permets d'insister c car mercredi je dois récupérer mes affaire et je crains le pire.

Quand je lui ai dit que je prenais mon frigo,sa fille a appelé un membre de sa famille pour nous menacer au téléphone.

Que dois-je faire?